



Rapport annuel du membre 2006

Cher membre;

Conformément à l'article 9.3 de l'entente d'agrément entre RECYC-QUÉBEC et la SOGHU, la SOGHU doit tenir à la disposition du ministre et transmettre à RECYC-QUÉBEC les données annualisées sur les quantités d'huile mis sur le marché par ses membres, selon les différents types d'huiles. Suite à des négociations avec RECYC-QUÉBEC nous pouvons maintenant leur faire un compte rendu en 3 catégories au lieu de 5. La catégorie HYDRAULIQUE inclut maintenant les catégories HYDRAULIQUE, ENGRENAGE et TRANSMISSION. Nous vous prions donc de bien vouloir remplir la section "A", signer le rapport annuel et le retourner à la SOGHU par télécopieur au plus tard le **30 janvier 2007** au 450-447-9988.

Note (1): Même si vos quantités sont à zéro (0) vous devez compléter le rapport et nous le retourner par télécopieur.

Note (2): Si vous êtes dans l'impossibilité de nous donner vos informations en 3 catégories s.v.p. compléter la section "B" en 5 catégories tel que soumis en 2005.

Contrôleur

membre à la SOGHU: _____

Nom de l'entreprise membre: _____

SECTION A	QUANTITÉ MISE SUR LE MARCHÉ AU QUÉBEC (en litres)			Total
	Catégorie d'huile			
	Moteurs	Hydraulique	Autres	
***Total en litres				

SECTION B	QUANTITÉ MISE SUR LE MARCHÉ AU QUÉBEC (en litres)					Total
	Catégorie d'huile					
	Moteurs	Hydraulique	Engrenage	Transmission	Autres	
***Total en litres						

Je soussigné atteste que les quantités d'huiles mises sur le marché au Québec pour l'année 2006, selon les tableaux ci-haut, sont exactes.

Signature: _____

Date _____

(nom en caractères d'imprimerie)

Titre: _____